

Office fédéral de la statistique Division Santé et affaires sociales

Section des Services de santé – KS, SOMED & SPITEX

eIAM/CH-LOGIN – Manuel utilisateur pour les établissements

Note : pour accéder à l'application, lisez les chapitres 1,2 et 3.

Table des matières

1	Introduction	3
1.1 1.2	Principe général du système elAM Modifications par rapport à l'ancien système	3 4
1.3	Quelles sont les nouvelles conditions pour accéder à l'application ?	4
2	Guide eIAM/CH-LOGIN	5
2.1 2.2	Création de votre CH-LOGIN Instructions pour ajouter le second facteur	5 6
3	Guide d'accès à l'application de l'OFS	7
3.1 3.1.1	Première étape : demande de compte Vous n'avez pas encore de compte dans l'application et n'avez pas reçu de code d'accès	7 7
3.1.2	Vous avez reçu un code d'accès unique « onboarding » par mail	7 7
3.2 3.3	Seconde étape : votre premier login Les logins suivants	8 10
4	Aide, assistance eIAM	.10
5	Nouvelles fonctions de l'application	.11
5.1	Pour les collaborateurs sans droits d'administration (qui n'ont pas de droits de création de comptes collaborateurs, v. chapitre 1.2)	11
5.2	Pour les collaborateurs avec droits d'administration (qui ont des droits de création comptes collaborateurs, y, chapitre 1.2)	de 12
5.2.1	Choix de l'établissement pour ceux qui s'occupent de plusieurs établissements (p. ex une fiduciaire qui a plusieurs mandats)	12
5.2.2	Gestion des utilisateurs	13

1 Introduction

L'unité responsable de la sécurité informatique de la Confédération¹ a relevé les exigences de sécurité et exige l'utilisation d'une authentification forte « à deux facteurs » pour les applications KS, SOMED et SPITEX.

Cette mesure est obligatoire et constitue aujourd'hui un standard pour l'accès à tous les softwares qui gèrent des données sensibles en ligne. Nous l'utilisons déjà tous par ex. lorsque nous accédons par internet à notre e-banking, à notre compte d'assurance maladie ou à notre déclaration d'impôts.

Ce document s'adresse aux personnes chargées de fournir les données de la statistique administrative des hôpitaux (KS), de la statistique des institutions médico-sociales (SOMED) ainsi que de la statistique de l'aide et soins à domicile (SPITEX).

Il explique à l'utilisateur comment configurer sa nouvelle connexion renforcée « à deux facteurs » en utilisant le système standard de la Confédération eIAM.

Nous vous conseillons de commencer par lire cette introduction avant d'essayer de configurer votre nouvel accès sécurisé.

1.1 Principe général du système elAM

Le portail eIAM peut être considéré comme une « porte » d'authentification supplémentaire pour accéder aux applications KS, SOMED & SPITEX. Il s'agit d'un système séparé qui s'insère entre l'utilisateur et l'application :



Chaque utilisateur qui se connecte à l'application KS ou SOMED & SPITEX est automatiquement redirigé sur le portail eIAM pour la procédure d'authentification.

Le système enverra alors un sms à l'utilisateur² pour vérifier que c'est effectivement la bonne personne qui essaie de se loguer.

¹ Secteur Transformation numérique et gouvernance de l'informatique (TNI) de la Confédération (ancienne Unité de pilotage informatique de la Confédération - UPIC)

² L'utilisation d'une app d'authentification est aussi possible (v. chapitre 2)

1.2 Modifications par rapport à l'ancien système

Les modifications suivantes ont dû être mises en place :

- La création d'un compte personnel CH-LOGIN doit préalablement être effectuée par chaque utilisateur avant de pouvoir accéder à l'application.
- Les comptes de l'application deviennent personnels, ce qui signifie qu'un même compte ne pourra plus être utilisé par plusieurs personnes et que chacun aura son propre compte.
- Les établissements ont la possibilité de créer eux-mêmes des comptes pour leurs collaborateurs directement dans l'application. Un premier compte est créé pour chaque établissement par les cantons ou l'OFS. L'utilisateur de ce compte pourra ensuite créer lui-même d'autres accès pour ses collaborateurs II disposera pour cela d'un rôle « administrateur établissement ». Les comptes « collaborateurs » qu'il aura créés ne disposeront pas de ce droit de création de compte. Seuls les cantons et l'OFS peuvent attribuer la fonction administrateur.
- Les demandes de création du premier compte établissement doivent passer par le canton. Les cantons connaissent les établissements qui participent au relevé puisque c'est eux qui établissent la liste cantonale des participants.
- Le nombre de comptes actifs par établissement est limité à 10, ceci afin d'éviter que les comptes inactifs ne soient pas désactivés (lorsqu'un collaborateur quitte p. ex. l'établissement).

1.3 Quelles sont les nouvelles conditions pour accéder à l'application ?

Il est nécessaire dorénavant de disposer de deux comptes qui ont été préalablement créés pour pouvoir accéder à l'application :

- Un compte personnel CH-LOGIN qui doit être créé et configuré par l'utilisateur lui-même. La configuration de l'authentification à deux facteurs est indispensable pour avoir accès à l'application. Il est nécessaire pour cela d'avoir un portable privé ou professionnel qui sera utilisé comme second facteur. La marche à suivre pour créer et configurer le CH-LOGIN est décrite au chapitre 2.
- Un compte personnel dans l'application. La marche à suivre pour obtenir un compte dans l'application et se loguer est décrite au chapitre 3.

2 Guide elAM/CH-LOGIN

2.1 Création de votre CH-LOGIN

Lorsque vous essayerez de vous loguer sur l'application, vous arriverez sur l'écran suivant :



Choisissez CH-LOGIN et vous serez guidé pas à pas jusqu'à la fin du processus d'enregistrement et de création de compte CH-LOGIN.

Vous pouvez également trouver les instructions ci-dessous :

https://www.eiam.admin.ch/r/P/ 3055440114 CH-LOGIN LaEEnregistrement FR.pdf?t=1656411487

Conseils/aides :

- Noubliez pas d'enregistrer votre mot de passe afin de pouvoir le retrouver
- Aide instructions Mot de passe oublié : Si vous avez perdu votre mot de passe, vous pouvez le ré-initialiser : <u>https://www.eiam.admin.ch/r/P/_1342531660_CH-LOGIN_Mot_de_Passe_ou-</u> bliAc_FR.pdf?t=1656415201
- Aide quelle adresse électronique dois-je saisir sur CH-LOGIN? Saisissez votre adresse électronique principale, que vous souhaitez utiliser à long terme. Ne saisissez PAS d'adresse électronique jetable. Cette adresse électronique est transmise par CH-LOGIN avec votre prénom et votre nom aux applications que vous utilisez. Elle est également requise pour la réinitialisation du mot de passe dans le self-service.

2.2 Instructions pour ajouter le second facteur

Vous avez deux possibilités :

- Utiliser un sms qui sera envoyé à votre no de portable (privé ou professionnel) : <u>https://www.eiam.admin.ch/r/P/ 2303562948 CH-LO-</u> <u>GIN 2FA mTAN FR.pdf?t=1656412224</u>
- Utiliser une app d'authentification sur votre portable : <u>https://www.eiam.ad-</u> min.ch/r/P/ 6887777047 CH-LOGIN 2FA Auth FR.pdf?t=1656414195

Conseils/aides :

- Aide Guide sur les questions de sécurité du changement :
 https://www.eiam.admin.ch/r/P/9083192587 CH-LOGIN Guide sur les questions de sAccuritAc du changement.pdf?t=1616667076
- Aide Changement de numéro de téléphone : <u>https://www.eiam.ad-</u> min.ch/r/P/ 9950118136 CH-LOGIN_Change_Phone_Number_During_Login_FR.pdf?t=1656415577
- Aide Comment modifier votre adresse e-mail: <u>https://www.eiam.ad-</u> <u>min.ch/r/P/ 9098736605 CH-LOGIN - Guide de changement dadresse e-</u> <u>mail.pdf?t=1625227163</u>

3 Guide d'accès à l'application de l'OFS

3.1 Première étape : demande de compte

3.1.1 Vous n'avez pas encore de compte dans l'application et n'avez pas reçu de code d'accès unique « onboarding »

Deux cas peuvent se présenter :

- Un collaborateur de l'établissement possède déjà un compte : il peut vous créer un compte.
- Aucun collaborateur de l'établissement ne possède de compte : dans ce cas, il faut vous adresser au responsable cantonal de la statistique qui va organiser la création du compte avec l'OFS.

Les informations minimales à fournir pour obtenir un compte dans l'application sont les prénoms, noms, adresse mail, et bien sûr l'établissement pour lequel le compte doit être créé.

3.1.2 Vous avez reçu un code d'accès unique « onboarding » par mail

Lorsque votre compte est créé, vous recevez automatiquement un code d'accès unique « onboarding » à l'adresse mail que vous avez donné.

L'e-mail avec ce code doit être conservé, car il sera utilisé comme moyen d'identification :

- Lors du premier login,
- En cas de demande d'assistance à l'OFS.

3.2 Seconde étape : votre premier login

Lorsque vous essaierez de vous loguer pour la première fois à l'application, vous arriver d'abord sur la page ci-dessous :



Cliquez sur CH-LOGIN.

Entrez votre adresse électronique puis cliquez sur Continuer.



Entrez votre mot de passe, puis Login.

EH-LOGIN & bring your own identity eGovernment	
Saisissez maintenant votre mot de passe	
antoine.lieberherr@bfs.admin.ch Modifier Mot de passe* Mot de passe oublié? Annuler Login	
Pas encore de compte? Créer un compte	

Entrez alors le code de confirmation reçu par sms (ou fourni par votre app authentificator, si vous avez choisi cette variante), comme montré dans l'exemple ci-dessous et cliquez sur continuer :

Aut fact Veuille	NENTITICATION A DEUX EUIS ez saisir le code de confirmation reçu par SMS yous connecter.				
i	Nous vous avons envoyé un code de confirmation au numéro de téléphone suivant: ** ** *** ** 40				
Code de confirmation 581998					
	Annuler Continuer				
Valla	'avez pas reçu de code?				
Demai	ider un nouveau code de commitación dans 525				

Vous arrivez alors sur la page de l'application qui vous demande d'entrer le code d'accès unique « onboarding » que vous avez reçu par mail, puis cliquer sur entrer. Si le bon code a été saisi, alors vous êtes logué.

Confederation suisse Confederation suisse Confederation svizzra Confederaziun svizza	
	Entrez votre code d'accès unique * 875708 Entrer Annuler

3.3 Les logins suivants

Si vous vous êtes logués une première fois avec succès à l'application, vous n'aurez alors plus besoin d'entrer votre code d'accès unique « onboarding » les fois suivantes.

Lorsque vous aurez effectué avec succès toutes les étapes de l'authentification du CH-LOGIN, l'application reconnaîtra automatiquement votre CH-LOGIN et vous autorisera à accéder directement à l'application de l'OFS.

4 Aide, assistance eIAM

Page d'aide CH-LOGIN

https://www.eiam.admin.ch/index.php?c=flchhelp!pub&l=fr

Page FAQ CH-LOGIN

https://www.eiam.admin.ch/index.php?c=f!chlfaq!pub&l=fr

Vous pouvez contacter l'OFS, à l'adresse <u>gesveiamsupport@bfs.admin.ch</u>, ou votre partenaire cantonal pour tout problème relatif à l'authentification/login.

Pour toutes les autres questions concernant les informations à relever, ainsi que la définition de la population de base (qui doit participer au relevé), continuez à vous adresser à votre partenaire cantonal, comme c'était le cas jusqu'à présent.

5 Nouvelles fonctions de l'application

5.1 Pour les collaborateurs sans droits d'administration (qui n'ont pas de droits de création de comptes collaborateurs, v. chapitre 1.2)

Si vous vous saisissez les données d'un seul établissement, l'application ne vous propose pas de nouvelles fonctions.

Si vous saisissez les données de plusieurs établissements (vous êtes par exemple un fiduciaire qui a plusieurs mandats) : vous arriverez sur un écran tel celui ci-dessous qui vous permettra de choisir à quel établissement vous souhaitez vous loguer



Si vous souhaitez changer d'établissement (traiter les données d'un autre établissement dont vous vous occupez), fermer le questionnaire au moyen du bouton

et utilisez le menu *Changer d'établissement* (v. ci-dessous) pour que vous puissiez retrouver la liste de choix.



Schweizerische Eidgenossenschaft Confédération suisse Confederazione Svizzera Confederaziun svizra

Aide

Etablissement 3333333 - KS ALi test 2 - 2562 Teststadt 2 - BE

Liste des questionnaires

Exporter questionnaire		Supprimer questionnaire		Gérer utilisateurs	
	Données de l'année	Туре	Etat	Date validation	Err./Av
	2021	к	A valider		0/1

Changer d'établissement

5.2 Pour les collaborateurs avec droits d'administration (qui ont des droits de création de comptes collaborateurs, v. chapitre 1.2)

Si vous avez le droit de gérer les utilisateurs (droits Admin), la responsabilité de la gestion des comptes de votre établissement vous est déléguée.

Soyez donc prudents, surtout lorsque vous accordez le droit de gérer des utilisateurs (droits Admin) à vos collègues.

5.2.1 Choix de l'établissement pour ceux qui s'occupent de plusieurs établissements (p. ex une fiduciaire qui a plusieurs mandats)

Vous arriverez sur un écran tel celui ci-dessous qui vous permettra de choisir à quel établissement vous souhaitez vous loguer.



Si vous souhaitez changer d'établissement (traiter les données d'un autre établissement dont vous vous occupez), fermer le questionnaire au moyen du bouton

et utilisez le menu *Changer d'établissement* (v. ci-dessous) pour que vous puissiez retrouver la liste de choix.

Schweizerische Eidgenossen Confédération suisse Confederazione Svizzera Confederaziun svizra	nschaft		
Aide			
Etablissement 33333333 - KS A	ALi test 2 - 2562 Teststadt	2 - BE	
Liste des questionnaires		<	Changer d'établissement
Exporter questionnaire	Supprimer questionnaire	Gérer utilisateurs	
Données de l'année	Type Etat	Date validation Err./Av	
2021 H	K A valider	0/1	1

5.2.2 Gestion des utilisateurs

Vous avez la possibilité de créer et/ou désactiver des comptes pour vos collègues, ainsi que de leur attribuer ou enlever les mêmes droits de gestion des utilisateurs que vous disposez (droits d'administrateur).

Vous trouvez la fonction de gestion des utilisateurs en utilisant le bouton *Gérer utilisateurs* dans le masque Liste des questionnaires.

Schweizerische Eidgenossenschaft Confédération suisse Confederazione Svizzera Confederaziun svizra									
Aide									
Etablissement 3333333 - KS	ALi test 2 - 2562 Teststadt 2	? - BE							
Liste des questionnaires Changer d'établissement									
Exporter questionnaire	Supprimer questionnaire	Gérer utilisateurs	\triangleright						
Données de l'année	Type Etat	Date validation Err./Av							
2021	K A valider	0/1]						

Vous accédez au masque de gestion des utilisateurs ci-dessous :



Aide

Etal	Etablissement 64646464 - Test ALi 2 - 2010 Neuchâtel - BE						
Liste des utilisateurs Retour Nouvel utilisateur							
	Désactiver utilisateur Activer utilisateur(s) Supprimer utilisateur(s) Ajout utilisateur existant Enlever						
	Utilisateur	Nom	Prénom	Admin	ID eIAM (NameID / profileID)	Etat	
	<u>4564</u>	Lieberherr	Antoine	Oui	1412651 / 1335709	actif	
	<u>4565</u>	Lieberherr	Antoine	Non	1419183 / 1342204	inactif	
	<u>4571</u>	Lieberherr	Antoine	Non	1423921 / 1346965	inactif	
	<u>4592</u>	Lieberherr	Antoine	Oui	1419183 / 1342204	inactif	
	<u>4595</u>	Lieberherr	Antoine	Non	1546511 / 1418209	actif	

Créer un nouvel utilisateur

Vous pouvez créer un nouvel utilisateur à l'aide du menu Nouvel utilisateur.

Saisissez alors les informations demandées, et activez si nécessaire la case à cocher *Admin établissement*.

Lorsque vous enregistrez la saisie, un code d'accès unique est généré par l'application, et un mail est envoyé à l'adresse mail saisie avec le code d'accès unique.

	Schweize Confédér Confeder Confeder	erische Eidger ration suisse razione Svizze raziun svizra	nossenschaft era				
Ai	ide						
Et	ablissement	64646464	- Test ALi 2 - 2	2010 Neuchâtel - B	E		
Ð	Le code d'	accès uniqu	ie a été envoyé a	ivec succès à l'adres	sse xyz@test.ch		
	Utilisateur	r					
	Profile ID		4596				
	Nom *		Test nom		Entrez votre code d'accès unique :	942663	
	Prénom *		Test prénom		eIAM NameID		eIAM ProfileID
	E-mail		xyz@test.ch				
Ç	Admin établis	sement 🗌					
				Enregistrer	Annuler		

Si vous créez un utilisateur qui existe déjà dans le système (qui a la même adresse mail), l'application vous demande si vous souhaitez lier cet utilisateur à votre établissement.

Il existe un autre utilisateur av identique antoine.lieberherr@ Lieberherr. Souhaitez-vous lie l'établissement?	vec une adresse mail bfs.admin.ch - Antoine er cet utilisateur à
	Oui Non

Supprimer un utilisateur

Un utilisateur ne peut être supprimé que s'il ne s'est jamais logué, sinon il sera désactivé. Cochez la case à côté de l'utilisateur à supprimer, et utiliser le bouton *Supprimer utilisateur(s)*.

Schweizerische Eidgenossenschaft Confédération suisse Confederazione Svizzera Confederaziun svizra								
Aide								
Etablissement 64646464 - Tes	tALi2 - 2010 Neuchâte	el - BE						
Liste des utilisateurs Retour Nouvel utilisateur Désactiver utilisateur Activer utilisateur(s) Supprimer utilisateur(s) Ajout utilisateur existant								
Utilisateur	Nom	Prénom	Admin	ID eIAM (NameID / profileID)	Etat			
<u>4564</u>	Lieberherr	Antoine	Oui	1412651 / 1335709	actif			
<u>4565</u>	Lieberherr	Antoine	Non	1419183 / 1342204	inactif			
☐ <u>4571</u>	Lieberherr	Antoine	Non	1423921 / 1346965	inactif			
4592	Lieberherr	Antoine	Oui	1419183 / 1342204	inactif			
<u>4595</u>	Lieberherr	Antoine	Non	1546511 / 1418209	actif			
✓ 4596	Test nom	Test prénom	Non		actif			

Modifier un utilisateur

Pour modifier les données d'un utilisateur, cliquer sur l'identifiant utilisateur.



Etablissement 64646464 - Test ALi 2 - 2010 Neuchâtel - BE

Liste des utilisateurs <u>Retour</u> <u>Nouvel utilisateur</u>

Désactiver utilisateur	Activer utilisateur(s)	Supprimer utilisateur(s)	Ajout utilisate	eur existant Enlever	
Utilisateur	Nom	Prénom	Admin	ID eIAM (NameID / profileID)	Etat
<u>4564</u>	Lieberherr	Antoine	Oui	1412651 / 1335709	actif
<u>4565</u>	Lieberherr	Antoine	Non	1419183 / 1342204	inactif
<u>4571</u>	Lieberherr	Antoine	Non	1423921 / 1346965	inactif
4592	Lieberherr	Antoine	Oui	1419183 / 1342204	inactif
4595	Lieberherr	Antoine	Non	1546511 / 1418209	actif

Attribuer/enlever un droit Admin à un utilisateur

Vous pouvez attribuer et/ou enlever un droit Admin à l'un de vos collaborateurs en activant/désactivant la case à cocher dans le masque utilisateur.

Utilisateur			
Profile ID	4596		
Nom *	Test nom	Entrez votre code d'accès unique :	942663
Prénom *	Test prénom	eIAM NameID	
E-mail	xyz@test.ch		
Admin établissement	\mathbf{D}		
	Enregistrer	Annuler	

Activer/désactiver un utilisateur

Pour désactiver un utilisateur, cochez la case de l'utilisateur et utilisez le bouton *Désactiver utilisateur*. Si l'utilisateur ne s'occupe que d'un seul établissement, il sera désactivé, et recevra un mail lui disant qu'il a été désactivé.

Si l'utilisateur s'occupe de plusieurs établissements, l'application fera apparaître le message ci-dessous, et enlèvera simplement l'utilisateur de l'établissement, mais restera actif pour les autres établissements dont il s'occupe.



Ajouter un utilisateur existant

Vous pouvez ajouter un utilisateur existant en utilisant le bouton *Ajout utilisateur existant*. Vous devez cependant connaître son no profile ID.

0	Schweizerische Eidgenossenschaft Confédération suisse Confederazione Svizzera Confederaziun svizra			
Aide				
Etablissement 64646464 - Test ALi 2 - 2010 Neuchâtel - BE				
Ajouter utilisateur existant Profile ID				
		Ajouter Annuler		

Enlever un utilisateur

Pour enlever un utilisateur, activez la case à cocher à côté de l'utilisateur, et utilisez le bouton *Enlever*.